

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 007-200026425-20230213-202301-DE



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

CONSEIL SYNDICAL DU 13 FÉVRIER 2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ardèche
LE DÉPARTEMENT

ardèche
TOURISME



Berg & Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



communauté de communes
draga



VILLE
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

- **1 – Le contexte général, économique et budgétaire**
 - A. Le contexte général de la construction des orientations budgétaires**
 - B. Principales mesures du projet de loi de finances 2023**
- **2 – les orientations budgétaires pour le PahVM**
 - A. Rétrospective sur le budget 2022**
 - B. Orientations prévisionnelles pour l'année 2023**

INTRODUCTION

Le débat d'orientation budgétaire est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire qui permet de rendre compte de la gestion de la collectivité.

- Son formalisme :

- Un rapport élaboré par le/la Président(e) sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette le cas échéant.

- Une présentation préalable au vote du budget primitif (délai de 2 mois maximum avant l'examen de celui-ci)

- Une délibération spécifique qui prend acte de sa tenue.

- ses objectifs :

- Présenter l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 007-200026425-20230213-202301-DE



1-Le contexte général, économique et budgétaire

A. Le contexte général de la construction des orientations budgétaires

Aperçu de l'environnement macro-économique :

- Le Monde : Des perspectives mondiales incertaines : ralentissement de la croissance sur fond d'inflation record
- Europe: La zone Euro est la région la plus exposée aux répercussions économiques du conflit en Ukraine avec une crise énergétique sans précédent.

• France:

Le contexte économique et budgétaire : présentation du projet de loi de finances pour 2023 illustrant une normalisation des finances publiques (dépenses et recettes).

Les hypothèses :

- Reprise économique : la crise énergétique ralentit le redressement des finances publiques
- inflation la plus faible de la zone euro : mesures de lutte contre l'inflation (boucliers tarifaires, remise carburants...)
- Les mesures spécifiques aux collectivités territoriales :
 - Evolution des concours financiers
 - Progression du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2023
 - Suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
 - Bouclier tarifaire et amortisseur électricité

B. Le territoire du Pays d'art et d'histoire

1/ Dynamique de reconstruction post séisme

Participation du service

2/ Rayonnement du service sur l'ensemble du territoire

Equité des interventions sur le territoire

3/Renouvellement du label : les perspectives futures du territoire

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 007-200026425-20230213-202301-DE



2 – Les orientations budgétaires pour le PahVm

A. Le bilan 2022 : rétrospective sur trois ans

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Variation 2022/2021	Variation 2022/2020
Recettes de fonctionnement	233 767,67 €	255 080,32 €	262 130,05 €	+2,76%	+12,13%
Dépenses de fonctionnement	180 455,83 €	191 135,36 €	220 096,44 €	+15,15%	+21,97%
Résultat de fonctionnement	53 311,84 €	63 944,96 €	42 033,61 €		
Dont report N-1 en fonctionnement	51 026,29 €	53 311,84 €	63 944,96 €		

Les recettes de fonctionnement 2022

- Produits des services : des recettes incidences en progression (médiations en augmentation sur tout le territoire)
- Stabilité des subventions départementales
- Stabilité subvention DRAC
- Participation des Comcom : représente plus des $\frac{3}{4}$ des recettes
- Subventions exceptionnelles : les communes de Saint-Montan et de Viviers pour le projet la cité du barrage (livre + film)

Les dépenses de fonctionnement 2022

- Charges à caractère général = 38 329,43€
 - > Déménagement / accueil d'une exposition / Sortie du livre la cité du barrage et du film la cité en partage
- Dépenses de personnel = 163 664,40€
 - > Augmentation suite au postes pourvus (ETP au complet) mais également progression du point d'indice
- Autres charges de gestion courante = 16 411,47 €
 - > Evolution des indemnités des élus

B. Orientations prévisionnelles pour l'année 2023

- Recettes réelles de fonctionnement DOB 2023 (par chapitre)

	BP 2022	Projet budget 2023
Atténuations de charges	0,00 €	5 000,00 €
Produits des services du domaine	5 000,00 €	7 000,00 €
Dotations et participations	176 438,23 €	205 264,19 €
Autres produits	0,00 €	2,00 €
Excédent de fonctionnement	63 944,96€	42 033,61 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	245 383,19 €	259 299,80 €

Focus : subventions et participations

	2022	2023	Evolution BP 2022/2021
département	30 000,00€	30 000,00€	
DRAC	15 000,00€	30 000,00€	Renouvellement du label
EAC		10 540,00€	
Comcom	131 438,23€	134 724,18€	Réévaluation à 2,5%
Dotations et participations	176 438,23€	205 264,18€	

- Dépenses réelles de fonctionnement DOB 2023 (par chapitre)

	BP 2022	Projet budget 2023	Evolution BP 2023/2022
Charges à caractère général	50 615,97	64 286,00	+27%
Charges de personnel et frais assimilés	177 540,94	176 310,29	
Autres charges de gestion courante	15 535,14	17 158,14	+10,45%
Charges exceptionnelles			
Dépenses imprévues			
Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	1 691,14	1 545,36	
	245 383,19 €	259 299,79 €	+5,67%

Les hypothèses retenues

- Recettes

→ Augmentation des recettes de service = reprise de l'activité

→ Subventions et participations courantes en évolution = (DRAC +30 000€ / Département +30 000€)+ participation des Communautés de communes qui va progresser de 2,5% à celle de l'année 2022

→ Subvention EAC DRAGA. Le pays d'art et d'histoire s'est positionné sur deux projets : « l'art du vitrail » et « cirque et patrimoine »

- Dépenses

→ Hausse des charges à caractère général (déménagement du pays d'art et d'histoire à Viviers ; renouvellement du label ; location d'une voiture de service)

→ Stabilisation des dépenses de personnel (chargé de communication en dispo)

→ Evolution des indemnités des élus et des associations

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 007-200026425-20230213-202301-DE



L'investissement pour 2023

Achat éventuel de mobilier complémentaire pour les nouveaux bureaux

Bilan 2022 – Projets 2023 : Présentation

Lisa Lardon



1. Connaissance et valorisation du patrimoine

2. Préservation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère



3. Sensibilisation des publics à l'architecture et au patrimoine

4. Contribution à la mise en place d'un tourisme patrimonial

